

**Académie de Savoie**

**Communication sur**

# **François Hector CHABAL**



Par Frédéric Mareschal

Délégué général du Souvenir Français de Savoie  
Membre correspondant de l'Académie de Savoie

Le mercredi 16 mars 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,  
Mesdames et Messieurs,

Alors que la situation sanitaire liée à la Covid-19 ne nous a pas permis de commémorer comme il se devait le 150<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1870-1871, je tenais à évoquer devant vous la mémoire d'un héros oublié : le Commandant François Hector CHABAL, devenu Savoyard d'adoption en 1888. Il était très fréquemment nommé simplement Hector CHABAL.

-::-:-

François Hector CHABAL est né le 27 décembre 1842 à la Fare, - Hautes-Alpes -, de l'union de François Vincent CHABAL et de Julie GENTILLON. La famille était originaire des Hautes-Alpes. Le père était gendarme à cheval, stationné à la résidence des Barraques, hameau de la commune de la Fare. C'est dans cette caserne que François Hector vit le jour. Ceci expliquera peut-être le choix qu'il fit en 1877.

Admis à l'âge de 9 ans comme enfant de troupe à Bordeaux, c'est le 27 décembre 1859 qu'il signa un engagement volontaire au titre du 57<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne comme simple soldat, sous le numéro de matricule 36. Il fut nommé caporal le 7 juillet 1860 ; caporal-fourrier, le 28 mars 1861 ; sergent fourrier, le 6 septembre 1861 ; sergent, le 26 octobre 1861 ; sergent 1<sup>er</sup> secrétaire, le 3 mars 1862 ; sergent-major, le 18 décembre 1866 ; sous-lieutenant, le 13 avril 1867 ; sous-lieutenant adjoint au trésorier, le 2 avril 1870.

Lorsque débuta la guerre franco-prussienne, le 20 juillet 1870, son régiment, le 57<sup>e</sup> de Ligne, aux ordres du Colonel Giraud, faisait partie de la 2<sup>e</sup> Brigade aux ordres du Général Philippe de Golbert, de la 1<sup>e</sup> Division d'Infanterie aux ordres du Général Ernest Courtot de Cisse, du 4<sup>e</sup> Corps d'Armée aux ordres du Général Paul de Ladmirault, de l'Armée du Rhin initialement aux ordres de l'Empereur Napoléon III, puis, à compter du 12 août 1870, aux ordres du Maréchal François Achille Bazaine.

C'est à peine mois après le début du conflit, le 16 août 1870 au cours de la bataille de Rezonville, aux environs de Mars-la-Tour, - Meurthe-et-Moselle -, qu'Hector CHABAL réalisa un fait d'armes qui fit ajouter son nom à la liste des militaires, héros de la Patrie. Cette reconnaissance fut tardive mais elle arriva tout de même.

Mais revenons à ce fait d'armes. Hector CHABAL, en tant que sous-lieutenant payeur n'était pas armé mais il ne comptait pas resté à l'arrière sans se battre. Son Colonel ne le voyait pas ainsi et l'avait à l'œil depuis l'avant-veille, le 14 août, lors de la bataille de Borny. Il lui avait dit - je cite - « *Chabal, vous êtes officier-payeur, officier de l'état civil du Corps ; or je vous ai vu faire le coup de feu contre une charge de Uhlans. Ce n'est pas votre affaire ; vous avez assez de besogne avec la solde, les vivres et les décès ; que je ne vous y repince plus !* ». - Fin de citation -.

Cette mise en garde ne l'empêcha pas, ce 16 août 1870, de suivre l'assaut engagé par ses camarades de régiment. Lorsque l'un d'entre eux tomba sous les balles ennemis, Hector CHABAL s'empara de son arme, un fusil chassepot, et vida la cartouchière dans ses poches. Continuant ainsi sa course, ce fut à ce moment qu'il abattit un sous-officier qui dissimulait le drapeau du 2<sup>e</sup> Bataillon du 3<sup>e</sup> Régiment Westphalien, n°16 de l'Infanterie prussienne. C'est ainsi CHABAL fut le premier Français à capturer un drapeau prussien.

Mais qui mieux qu'Hector CHABAL lui-même pourrait nous narrer ce glorieux épisode de la guerre de 1870-1871. En effet, ce dernier, en 1908, est retourné sur les lieux du combat accompagnés de jeunes Chambériens et des autorités. Permettez-moi de vous lire le récit qu'il leur en a fait. - Je cite -

*« Voici la route de Verdun à Metz ; là-bas, le clocher de Vionville, et, tout au loin, à gauche, les bois de Gravelotte où Bazaine maintint la garde immobile presque tout entière au lieu de l'envoyer par ici. Ah ! si nous avions été commandés ce jour-là ! Si seulement on avait laissé Canrobert marcher comme il le voulait !... »*

*« Il était quatre heures du soir. Nous arrivions de Doncourt, marchant au canon sans ordre ; nous l'entendions depuis neuf heures et demie du matin. Notre 4<sup>e</sup> Corps Ladmirault ne reçut qu'un ordre de Bazaine au cours de la soirée, et ce fut pour lui dire de s'arrêter et de se borner à résister sur place. Ah ! ce Bazaine ! »*

*« Mon régiment, le 57<sup>e</sup>, était en tête de la division Cisse. Pendant une demi-heure, on nous arrêta derrière cette crête pour attendre la division Grenier ; nous recevions des paquets d'obus sans rien voir. Et voilà que tout à coup quelques-uns des nôtres avançant un peu se trouvent nez à nez avec les Prussiens ; ils avaient franchi le ravin, deux régiments au grand complet, et ne s'attendaient pas non plus à nous trouver là. Une fusillade d'enfer se déchaîne de notre côté ; nous les voyons dégringoler par douzaines ; nous sentons qu'ils flanchent ; les baïonnettes sautent toutes seules au bout des fusils ; une compagnie, la 2<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup>, part sans ordre ; tout le reste suit par paquets, et voilà tout le régiment emballé. Ah ! le soldat français, mes amis ! quelle belle race tout de même ! »*

*« Donc j'étais officier-payeur ; j'avais cent mille francs dans ma caisse, avec les bagages ; et, par précaution, j'avais pris dix mille francs en rouleaux d'or dans mes poches. C'est lourd, dix mille francs ; pas de revolver, pas de jumelle, pas de compagnie, pas de commandement, j'étais là en amateur. Régulièrement monté, j'avais prêté mon cheval au chef de musique, qui s'était fait blesser bêtement l'avant-veille. Et je droguais là, derrière les autres, quand l'emballage général se produisit. Le moyen, je vous le demande, de rester calme. J'attrape le chassepot d'un homme tué à quelques pas, je vide sa cartouchière dans mes poches, pêle-mêle avec les rouleaux de vingt francs, et me voilà parti. J'avais vingt-trois ans, des poumons solides, des jambes d'échassier ; cent mètres plus loin, j'étais en tête et je me mettais à tirer. Le ravin était plein d'Allemands qui tourbillonnaient, pas besoin d'ordre pour savoir qu'il fallait foncer dessus : oui, mais il y avait là-bas le colonel qui m'avait à l'œil depuis Borny. Je me dis : « Chabal, tu vas te faire engueuler ; oblique à droite ». C'est qu'il ne badinait pas, ce sacré colonel Giraud. »*

*« Alors j'ai pris par la droite, nous avons déboulé en bas comme des catapultes, remonté la pente sans la voir ; en deux minutes nous étions sur leur dos... Et ce qu'il en est resté là !*

*« Exactement 2.542 sur 4.546 et 72 officiers sur 95 que comprenait la brigade prussienne ; c'est ce que l'historique allemand appelle le désastre de la brigade Wedel, et l'angoisse fut grande, à cette heure-là, dans l'état-major de Frédéric-Charles.*

*« Oui, ils ont eu le trac... et ils avaient raison... Si on nous avait laissés faire seulement...*

*« En arrivant sur la crête, j'aperçus un officier à cheval, constellé de décorations ; il cherchait à arrêter la fuite des siens ; il n'était qu'à dix pas. Je l'ajustai... C'était un brave ! Cela me fait un effet tout de même de le retrouver là, si près... C'est la guerre !*

*« Nous étions tous à découverts, car, il faut le dire, les Allemands ont été héroïques ce jour-là. Le 3<sup>e</sup> corps d'Alvensleben, tenant contre deux de nos corps, la brigade de cavalerie Bredow se sacrifiant tout entière dans cette chevauchée de la mort, si douloureusement célèbre en Allemagne, cette offensive acharnée reprenant à neuf heures du soir, et les charges de Uhlans venant se briser dans la nuit sur les canons de Bourbaki, toute cette farouche ténacité à tous les échelons de la hiérarchie allemande, c'est la vérité historique, et le salut à de pareils adversaires n'est que justice.*

*« J'avais repris ma course lorsqu'à une vingtaine de mètres parmi les fuyards, j'aperçus un sous-officier qui courait, le dos baissé, dissimulant quelque chose. Je l'abattis d'un coup de feu et aussitôt je fus sur lui. C'était un drapeau qu'il cachait, l'ayant sans doute reçu du porteur-drapeau au fond du ravin. Vous jugez du tic-tac que je me sentis là.*

*« Le porteur semblait mort et je le retournai sur le dos, mais il serrait la hampe contre lui avec une telle vigueur que, pour l'avoir, je dus la casser en mettant le pied dessus, et toute la partie inférieure de la hampe lui resta dans les mains. Celui-là aussi était un vaillant.*

*« A ce moment-là je ne pensais qu'à mon trophée, et, grisé, emballé, je l'agitais frénétiquement pour le montrer aux autres régiments postés de l'autre côté du ravin. D'ailleurs, tous nos hommes en faisaient autant, agitant des casques, des fusils ramassés à la pelle : ces démonstrations n'eurent d'autre effet que d'attirer sur nous les balles des camarades du 73<sup>e</sup> qui nous prirent pour des Prussiens, de sorte que nous en reçûmes à ce moment des deux côtés. Près de moi, le fourrier Barrillon, la paume de la main traversée, empoigna un clairon sur un mort, et se mit à sonner une charge enragée. Je l'embrassais comme du bon pain, mais la place n'était plus tenable : heureusement, les dragons de la garde prussienne nous tombèrent à ce moment sur le dos.*

*« Oui, heureusement, car nos camarades, voyant leur méprise, se mirent à tirer dessus, nous laissant tranquilles. Nous en fîmes autant, pelotonnés dans les buissons, et, en quelques minutes, le 1<sup>er</sup> régiment de dragons, qui avait d'ailleurs eu grand tort de prendre par le fond du ravin, disparut. Seul, un cavalier, monté sur un cheval gris, échappa à tous les coups qui lui furent tirés et l'adjudant Humblot cria près de moi : « Va raconter ça aux autres ! »*

*« Mais voilà que, de l'autre côté, le colonel du 73<sup>e</sup> fait sonner au drapeau. Nous nous disons : « On nous rappelle ». D'ailleurs, des compagnies prussiennes sortaient, de tous les bois à gauche ; nous nous dépêchons de ramasser nos prisonniers. On en avait fait des paquets ; ils étaient exténués. J'avais mis la main sur un sergent wurtembergeois, un colosse qui d'ailleurs, n'avait opposé aucune résistance, et m'apprit qu'il avait fait 70 kilomètres depuis le matin. Tous pourtant n'avait pas agi de même, car je revois encore un de nos hommes recevant un coup de fusil à bout portant d'un Allemand qu'il croyait tenir : la balle lui traverse la jambe ; il saute sur le dos du fuyard, lui applique sa baïonnette sur le cou, et lui faisant faire demi-tour, se fait porter à califourchon par lui jusqu'à l'ambulance de Bruville. Pas bête, hein ! ce lascar-là ?*

*« Moi, j'avais mon Wurtembergeois, mon drapeau et mon fusil ; c'était beaucoup. Je dis à mon Allemand : « Porte-moi ça et marche devant », et il m'a suivi partout très docilement avec le drapeau, jusqu'à dix heures du soir, heure à laquelle j'ai remis drapeau et prisonnier au général de Cissey, à son bivouac de Bruville.*

*« Ce drapeau était noir ; l'étoffe, éventrée en plusieurs points, était ornée de lourdes franges d'argent. La cravate soutenait deux gros glands et quatre plus petits. La hampe était surmontée d'une lance, mais le cartouche qui, selon moi, devait contenir le numéro du régiment (16<sup>e</sup>) n'existait plus sur une face ; sur l'autre étaient les initiales enlacées F. W. R.*

*« Le général de Cissey me félicita et me dit qu'il s'en chargeait. »*

- Fin de citation -

La seule récompense immédiate que CHABAL reçut pour son exploit, fut l'obtention de ses galons de lieutenant, huit jours après la capture du drapeau, le 24 août 1870.

En effet, la loi précisait que la Croix de la Légion d'Honneur serait remise à tout soldat capturant un drapeau prussien ainsi qu'à son régiment. CHABAL fut décoré de cet ordre au rang de Chevalier, le 4 mars 1879. Le 57<sup>e</sup> de Ligne se vit remettre cette distinction le 13 juillet 1880 par le président de la République, Jules Grévy. Le 57<sup>e</sup> de Ligne devenait ainsi le 9<sup>e</sup> régiment à porter dans ses plis la Croix de la Légion d'Honneur.

Un autre fait de reconnaissance tardive eut lieu. En effet, dès la déclaration de guerre un résident français à San-Francisco, Monsieur Joseph Emeric, versa une somme de 2.500 francs pour être remise, à titre de don patriotique, au soldat français qui prendrait le premier drapeau prussien sur un champ de bataille. Et un autre patriote, Monsieur Joly-Potard, de Jussy - dans l'Aisne -, avait fait un don de 200 francs ayant la même destination.

Ce n'est que onze plus tard, en 1881, que ce second legs fut remis à Hector CHABAL sous la forme d'un revolver d'honneur portant gravée sur une plaque de cuivre l'inscription suivant : *« Arme d'honneur décernée par le ministre de la guerre, au nom de M. Joly-Potard, au capitaine Chabal, qui a pris un drapeau à l'ennemi le 16 août 1870. »*

Quant au premier legs, la somme ne fut remise à son destinataire qu'en 1886.

Pendant de nombreuses années, l'exploit de CHABAL resta inconnu quasiment de tous. C'est ainsi que dans son ouvrage « Hommes et choses de Savoie » paru en 1889, François DESCOTES n'en faisait pas état. C'est par voie de presse, qu'il fit ajouter cet oubli. Voici quelques lignes de l'article qu'il fit publier dans le Courrier des Alpes du 4 janvier 1890. - je cite -

*« Dans la partie de cet ouvrage consacrée à la campagne des Mobiles de la Haute-Savoie sur le plateau de Langres, j'ai mentionné incidemment le fait d'armes d'un enfant de la Savoie, le franc-tireur Curtat, de la compagnie du Mont-Blanc, qui, comme on le sait, enleva, sous Dijon, le 23 janvier 1871, le drapeau du 71<sup>e</sup> Poméranien ; mais il fallait ajouter, pour rester entièrement fidèle à la vérité historique, que ce drapeau n'a pas été le seul qui ait été pris à l'ennemi dans la campagne de 1870-1871, et que l'exploit du franc-tireur Curtat a son pendant et avait même eu son précédent. »*

Il retraça alors l'exploit de CHABAL et ajouta :

*« Je tiens d'autant mieux à rappeler ce superbe épisode de la campagne de France que celui qui en a été le héros, n'est autre que le commandant Chabal, chef d'escadron de la 14<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie, et que notre ville de Chambéry, qui est sa résidence actuelle, a ainsi l'honneur de posséder dans ses murs un des plus vaillants serviteurs de la France. »*

Je souhaite également vous lire la fin de cet article en clin d'œil à l'un des membres de cette Académie :

*« Je suis heureux d'ajouter, au risque d'offusquer sa modestie et de contrevenir à ses intentions, que je dois le mérite de cette rectification à M. Paul Bordeaux, sous-lieutenant au 13<sup>e</sup> chasseurs à pied, le fils de mon excellent ami et ancien camarade M. Bordeaux, qui, en 1870, donna lui-même un bel exemple de patriotisme, puisque, déjà père de quatre enfants et dispensé par son âge de l'impôt du sang, il n'hésita pas à solliciter du service et fit, avec distinction la campagne dans les Vosges et dans la Haute-Marne, comme capitaine au 3<sup>e</sup> bataillon de mobiles de la Haute-Savoie, sous les ordres du commandant Bastian, un vieux brave de l'ancienne brigade de Savoie. »*

En conclusion de cet épisode, retenons qu'au cours de cette guerre de 1870-1871, 2 drapeaux ennemis furent capturés : un par l'armée régulière, celui d'Hector Chabal, et un par les Garibaldiens, celui de Curtat. La Savoie peut s'en enorgueillir puisque ce dernier est un enfant de Haute-Savoie et CHABAL, comme on le verra, est devenu Savoyard.

-:-:-:-

Au lendemain de son exploit, CHABAL fut envoyé avec son régiment à Metz où il était encore lors du siège prussien. Le 28 octobre 1870, lorsque le Maréchal Bazaine choisit la reddition, il fit partie des 142.000 soldats français faits prisonniers par les Prussiens.

Il resta en captivité jusqu'au 8 avril 1871. Le 9, il rejoignit le 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie provisoire, constitué afin de recevoir les prisonniers de retour de captivité. C'est d'abord avec ce régiment qu'il partit pour la campagne d'Afrique, dans l'extrême sud de la province

de Constantine, soumettre les tribus révoltées. CHABAL arriva en Afrique le 18 juin 1871. Le 14 mai 1872, il fut muté au 108<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne. La campagne s'acheva le 5 juillet 1872, le 7 juillet, il fut muté au 57<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne et revint en France.

Le 6 février 1874, il fut promu capitaine et passa au 139<sup>e</sup> de Ligne. Cette même année, le 30 novembre, à Bordeaux - Gironde -, Hector CHABAL épousa Julie Joséphine Eugénie LOURDE. De cet union, à Clermont-Ferrand - Puy-de-Dôme, où était stationné son régiment -, naquirent deux filles :

- Henriette Julie Elise CHABAL vit le jour le 3 juin 1876 mais devait décéder le 29 juillet de la même année ;
- Claire Joséphine Marguerite CHABAL vint redonner le sourire au couple endeuillé, le 12 août 1877

-:-:-:-

Cette même année 1877, le 13 novembre, CHABAL fut nommé capitaine trésorier et c'est à ce moment qu'il choisit de changer d'Arme et de passer en Gendarmerie. Il fut muté à la 1<sup>e</sup> Compagnie de la 31<sup>e</sup> Légion de Gendarmerie (Légion de Gendarmerie d'Afrique) et prêta serment le 3 janvier 1878 devant le tribunal de 1<sup>e</sup> instance d'Alger.

Il resta en Algérie jusqu'au 19 avril 1881, date à laquelle il passa, par décision ministérielle, à la Légion de la Garde Républicaine, à Paris.

-:-:-:-

Sept années plus tard, le 9 janvier 1888, il fut promu au grade de Chef d'Escadron de Gendarmerie et fut muté à Chambéry, à la tête de la Compagnie de Savoie, en remplacement du Capitaine SCHÖFFER, promu chef d'escadron à Sceaux. Cette nouvelle réjouit les Savoyards et nous pouvions lire dans le Patriote Savoisien du 12 janvier 1888, - je cite -  
« *Nous devons nous féliciter du choix que vient de faire M. le ministre de la guerre. M. Chabal est un brave et digne officier et tout ce que nous apprenons de la dignité de son caractère, nous fait l'apprécier doublement. Nous souhaitons au vaillant commandant Chabal une cordiale bienvenue.* » - fin de citation –

Au cours de son commandement, Hector CHABAL fut, en effet, très apprécié de la population chambérienne puisque, suite au décret du 2 octobre 1892, le mettant en non activité par retrait d'emploi, autrement dit à la retraite, le Courrier des Alpes faisait paraître un article dans lequel on pouvait lire - je cite -

« *Son départ sera regretté par tous ceux de nos concitoyens qui ont pu apprécier la parfaite courtoisie avec laquelle il exerçait ses délicates fonctions.* » - fin de citation -

Il fut remplacé par le Chef d'escadron LAFONTAINE.

-:-:-:-

Ayant lui-même bien apprécié la vie chambérienne, il fixa son domicile de retraité dans la cité des Ducs où il s'investit dans la vie associative.

Le 26 décembre 1896, le Courrier des Alpes nous apprend la création, à Chambéry, d'un comité de la Société pour l'entretien des tombes militaires, autrement appelée Souvenir Français. Ce comité était composé comme suit :

- Présidents d'honneur : Messieurs le général de division, Jean-François BORSON, le Préfet, Charles Henri Hector Albéric LEFEBVRE du GROSRIEZ, le premier Président de la Cour d'Appel, le Sénateur, Charles Romain FOREST, et le Député, Antoine PERRIER
- Président : Monsieur François CHAPOUILLY, directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre
- Vice-président : Monsieur HUBBARD
- Délégué : Monsieur le Commandant François Hector CHABAL
- Secrétaire : Monsieur CARLE
- Trésorier : Monsieur MOLLARD, capitaine au 108<sup>e</sup> régiment d'infanterie
- Délégué pour Albertville : Monsieur SAVOYEN
- Délégué pour Saint-Pierre-d'Albigny : Monsieur DUPUIS

Ce comité a dû très rapidement être éclipsé par la Société savoisienne des anciens militaires dont Hector CHABAL était président depuis le 24 février 1895. En effet, nous ne retrouvons pas d'autres traces de ce premier comité qui n'eut pas d'autre suite.

-:-:-:-

Le 14 septembre 1899, Hector CHABAL maria sa fille Marguerite. Cette dernière épousa Henri Barthélémy Frédéric Emile SOURY, alors sous-lieutenant au 149<sup>e</sup> Régiment d'infanterie stationné à Epinal - Vosges - dont les parents étaient Chambériens.

Le mariage fut prononcé par Monsieur Jules CHALLIER, maire de Chambéry et la célébration religieuse eut lieu au temple rue de la Banque en présence de nombreux convives.

De cet union naquirent, entre 1901 et 1912, six enfants dont un qui ne survécut pas. Malheureusement, ces enfants devinrent orphelins le 20 mars 1915 alors que leur père, devenu capitaine au 122<sup>e</sup> régiment d'infanterie, décéda mort pour la France. Ils furent adoptés par la Nation le 19 juin 1919.

-:-:-:-

En 1901, Alexandre BLOCH qui fut peintre militaire accrédité en tant que peintre du musée de l'Armée, voulut immortaliser la scène de la capture du drapeau. Pour ce, il prit contact avec Hector CHABAL, lui demandant le plus de renseignements possibles pour que sa toile soit le meilleur reflet de la vérité historique. C'est ainsi qu'en 1902, naissait sous les doigts de l'artiste le tableau dénommé « *Le Drapeau de Mars-la-Tour* », conservé au musée de la Princerie à Verdun. Il existe également une superbe esquisse de cette œuvre qui fut acquise par Monsieur Albert METZGER, membre de l'Académie de Savoie. Ce dernier en fit don, en 1903, à la Ville de Chambéry, pour le musée de peinture.

-:-:-:-



Le 16 août 1908, alors en pèlerinage avec le Commandant CHABAL sur les lieux de la capture du drapeau prussien, le Commandant DRIANT s'étonnait qu'il n'y eut pas un monument commémorant cet exploit. Personne, hormis CHABAL, ne connaissait le lieu exact. DRIANT s'en indigna par voie de presse.

C'est ainsi que, à l'initiative du docteur Péquart, ancien maire de Verdun et avec le concours du Commandant Driant, une souscription publique fut lancée et le 16 août 1909, était inauguré un monument à l'endroit même de la capture du drapeau.

Ce monument se compose d'une pyramide au pied de laquelle chante le coq gaulois, en bronze, debout sur un drapeau. Sur une plaque, on pouvait lire : « En ce lieu, le 16 août 1870, le sous-lieutenant Chabal, du 57<sup>e</sup> de ligne, s'empara, les armes à la main, du drapeau du 3<sup>e</sup> régiment westphalien. Honneur à lui ! ». Sur une seconde plaque, on lisait : » A la mémoire des combattants allemands qui moururent ici, en défendant héroïquement leur drapeau. » Deux autres plaques rendaient hommage aux Généraux Ladmirault, Brayer, Grenier et Courtot de Cisse.

Le Commandant CHABAL était présent ce jour-là. Il fut un des rares héros français à assister à l'inauguration d'un monument érigé en son honneur.

Malheureusement, le drapeau et le coq ont été volés en 2006. Les 4 plaques avaient déjà disparu. Aujourd'hui, seule celle en hommage à CHABAL a été reconstituée par le Souvenir Français grâce à des cartes postales. Sur cette nouvelle plaque, on peut lire le même texte que cité précédemment.

-:-:-:-

Puisque je viens de faire référence au Souvenir Français, cela m'amène à deux autres évocations de l'année 1909, dont l'une des dernières œuvres du Commandant CHABAL.

En préambule de cette année, il est à noter que Hector CHABAL a pu revoir une dernière fois le drapeau qu'il avait capturé. C'est ainsi qu'il se fit photographe dans la cours des Invalides avec le drapeau d'origine et avec le drapeau reconstitué.

Toujours en 1909, eurent lieu les commémorations du cinquantième anniversaire de 1859 et l'alliance franco-sarde de Napoléon III et Victor-Emmanuel II pour l'indépendance de l'Italie. Les soldats de la 6<sup>e</sup> Division du 3<sup>e</sup> Corps de l'Armée française étaient alors passés par la Savoie pour se rendre à Suse où leur général en chef, le Général BOUAT, devait les regrouper, le 30 avril 1859, et les conduire aux différentes grandes batailles qui allaient suivre. L'Histoire en a voulu autrement puisque quelques heures après le déjeuner, le Général devait décéder subitement.

Le 30 avril 1909, le Souvenir Français inaugurait une plaque sous le porche d'entrée de la mairie de Suse commémorant le cinquantième de ces événements.

Il est fort probable qu'une délégation de Savoyards ait fait le déplacement et rencontré François Xavier NIESSEN, fondateur du Souvenir Français. Ce dernier a dû convaincre un

certain nombre d'entre eux de l'importance de créer un Comité savoyard puisque, en date du 19 juin suivant, un courrier signé par trois personnages bien connus dans le département, François Hector CHABAL, Paul Jean Marie LATHOUD et Albert Marie Pantaléon COSTA de BEAUREGARD, était adressé à tous ceux susceptibles de les rejoindre et de constituer ce Comité pour l'entretien des tombes des soldats morts pour la Patrie et l'érection d'un monument en leur honneur.

Une réunion eut lieu le samedi 26 juin 1909 à 10h30 au café du Commerce, rue de Boigne à Chambéry. Une vingtaine de patriotes avaient répondu à l'appel et un bureau a été constitué de la façon suivante :

- Président : Léon Costa de Beauregard
- Présidents honoraires :
  - o le général Jean-François Borson
  - o le colonel Donat Trépier
  - o le commandant François Hector Chabal

Le temps d'organiser le choix du sculpteur et de l'architecte qui devaient réaliser le Monument et la validation par la Municipalité de l'emplacement de ce dernier - il s'agit du Monument situé place Monge, à Chambéry -, la souscription fut ouverte en août 1910. Malheureusement, déjà deux membres du bureau nous avaient quitté : Donat TREPIER, décédé le 27 juillet 1910, chez lui à Myans, à 68 ans, et Hector CHABAL, décédé subitement six mois plus tôt, le 23 janvier, à son domicile, faubourg Nézin à Chambéry, à 67 ans.

Son décès affecta un grand nombre de Chambéry et une population importante assista à ses funérailles le 25 janvier 1910. Le Général de Division Louis Léonce Frédéric SOYER, commandant la 27<sup>e</sup> Division d'Infanterie appartenant au 14<sup>e</sup> Corps d'Armée, porta à l'ordre du jour la mort du héros de Rezonville.

Le deuil était conduit par son frère, Désiré Auguste Chabal, commandant de gendarmerie, et son gendre, Henri Barthélémy Frédéric Emile SOURY, lieutenant au 13<sup>e</sup> Chasseurs.

Au cimetière, un discours fut prononcé par le Lieutenant-Colonel Michelin, commandant la 14<sup>e</sup> Légion bis de Gendarmerie. Après avoir retracé le parcours militaire d'Hector CHABAL ainsi que son exploit de 1870, il termina son allocution par ces propos que je m'autorise à vous lire : - je cite -

*« Le Commandant Chabal était un soldat dans toute la force du terme. Il est mort debout en prodiguant, sans compter avec ses forces, les soins que réclamait la santé de sa dévouée compagne.*

*« Il laisse ici de nombreux amis et votre présence en si grand nombre en est la preuve la plus évidente.*

*« Je crois être votre interprète en adressant à sa famille éplorée, à Mme Chabal, à ses deux frères le commandant Chabal et le capitaine Chabal, à Mme et au lieutenant Soury, son gendre, nos sentiments de profonde condoléance.*

*« Commandant Chabal, reposez en paix sur cette terre si hospitalière de Savoie.*

*« Je vous adresse le dernier adieu d'un soldat ! » - fin de citation -*

-:-:-:-

Aujourd'hui, le Commandant CHABAL repose au cimetière de Charrière-Neuve aux côtés de sa fille, et mon vœu le plus cher est de pouvoir sauver sa sépulture, arrivée en fin de concession, et la réhabiliter afin de pouvoir continuer à rendre hommage à ce héros de 70, à cet amoureux de la Savoie, de la Patrie et du Devoir de Mémoire.

Permettez-moi de conclusion en lui adressant la devise du Souvenir Français :

A nous le Souvenir, à lui l'Immortalité !

Je vous remercie de votre attention.